Publié le 23/12/2024 webdelib

ARRÊTÉ DU MAIRE
DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N°AP_2024_0475
Arrêté Permanent

8. Domaines de compétences par thèmes
8.3 Voirie

Numérotation de voirie
rue des Compagnons d'Emmaüs

Monsieur Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L.2213-28,

VU le Code de la route,

VU l'arrêté n°AP_2024_0413 du 18 octobre 2024 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,

VU l'absence et le manque de cohérence concernant l'adressage,

VU la délibération n° DEL2024_318 approuvée le 13 novembre 2024 nommant la rue « des Compagnons d'Emmaüs » (ex rue de l'Abbé Pierre),

VU la nécessité pour la ville de Cherbourg-en-Cotentin de mener une action de dénomination et de numérotation des voies, il est nécessaire de donner un numéro de voirie aux parcelles de la nouvelle rue des « Compagnons d'Emmaüs »,

ARRETE

ARTICLE 1 – Il convient d'attribuer les numéros aux parcelles concernées comme suit :

N° de parcelles	Numéro de voirie Rue des Compagnons d'Emmaüs
173 AZ 26	1
173 AZ 353	6
173 AZ 352	8
173 AZ 243 et 173 AZ 273	9

ARTICLE 2 – Les dispositions du présent arrêté sont applicables à la réception de cet arrêté par le demandeur.

ARTICLE 3 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter :

- de sa publication pour le recours des tiers,

- de sa notification pour le recours de l'intéressé(e)

Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

ARTICLE 4 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin,
Pour le Maire et par délégation, le Maire adjoint

Signé électroniquement par : Patrice
Date de signature : 20/12/2024
Qualité : Elu Voirie, Eclairage public

Publié le 23/12/2024

Webdelib

Pour le Maire et par délé

recher...
Rue du Marais
416AH
9
1
8
6
RUE DE LA BRUYERE
173AZ